

La production de semences potagères biologiques

Objectifs

Apport de connaissances théoriques et pratiques pour la production de semences potagères biologiques

Contenu

Cette formation se décline en 3 jours : (des infos supplémentaires seront bientôt mises en ligne)

J2 en juin (visite de terrain chez des producteurs de semences bio en Hérault, avec Germinance)

J3 en septembre : avec et chez Jean Luc BRAULT, dans l'Aude : appropriation et mise en pratique de certains itinéraires techniques (tomates, cucurbitacées, crucifères), matériel de récolte et de tri, description de l'après récolte.

J1 : Jeudi 21 février 2013 : Historique de l'organisation de la filière de production de semences, le cadre législatif de la production de semences, identification des acteurs de production de semences biologiques et contractualisation de production avec des producteurs

- Rappel sur les fondamentaux de la sélection : notions préalables (la classification botanique, plantes annuelles, bisannuelles, vivaces), maintenir, améliorer et créer des variétés, quelques critères de sélection, la reproduction des plantes, notions de génétiques, la culture des portes graines (travail du sol, fumure du sol, semis et repiquage, tuteurage et protection contre les prédateurs, arrosage, rotation des cultures, carnet de suivi), approche sur la récolte, le tri des semences et l'après récolte

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 18/02/2013

Tarifs

Adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

il est conseillé de suivre les 3 jours de formation

Plus de renseignements

CIVAM Bio 34

tél : 04 67 06 23 90

mail : contact@bio34.com

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS50023

34875 LATTES Cedex

fax : 04 67 06 55 75

Taux de satisfaction : %

prévoir un repas tiré du sac ou possibilité de se restaurer aux Saveurs de l'Escale (inscription auprès du CIVAM Bio 34)



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 févr 2013

09:00 - 17:30 (7hrs)

Lycée agricole

34150 GIGNAC

Intervention : Jean Luc BRAULT (producteur de semences bio pour Graines del País)

Animation : Estelle BELBES (CIVAM Bio 34)

Partenaire(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))